

Décision

Générale

modern

Décision n° 91/0250/PR/EN portant inscription sur la liste d'aptitude a l'emploi des charge d'enseignement et engagement en cette qualite pour l'annee scolaire 1990-1991

n° 91/0250/PR/EN

Ministère
Ministère de l'éducation nationale

Date de publication
28 février 1991

Numéro JO
n° 4 du 28/02/1991

Date du numéro
28 février 1991

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

TEXTE INTÉGRAL

sont inscrits (es) sur la liste d'aptitude à l'emploi des chargés d'enseignement pour l'année scolaire 1990-1991 et classés (es) dans les catégories ci-après de la : Convention collective du 28 juin 1973. 5e catégorie C : (professeurs titulaires d'une maîtrise, d'une licence ou assimilés) Salaire 151 800FD Sursalaire 29 500FD 181 300FD Mme Djossa Isabelle PB 139 CC (poste bloqué n° 200 CN) Ch. 35-10 Art. 30 \$ 1 M. Kätalayi Mulomba PB 140 CC (poste bloqué n° 201 CN) Ch. 35-10 Art. 30\$ 1 5e catégorie B : (professeurs titulaires d'un DEUG, d'un BTS ou d'un diplôme équivalent,) Salaire 128 500 FD Sursalaire 29 500 FD 158 000 FD